

Elections fédérales du 23 octobre 2011

Sept listes et 12 candidats pour le Conseil des Etats

Le délai pour le dépôt des listes des candidates et candidats pour l'élection au Conseil des Etats du 23 octobre 2011 est échu ce lundi 5 septembre 2011, à midi. Sept listes regroupant au total 12 candidates et candidats pour les deux sièges neuchâtelois, portant les noms ci-dessous ont ainsi été déposées à la chancellerie d'Etat.

Signalons que ces élections fédérales comptent une liste et un candidat de moins qu'en 2007. On enregistre en outre une nouvelle formation politique : le PBD – Parti Bourgeois Démocratique Canton de Neuchâtel.

Suite à l'acceptation en votation populaire le 26 septembre 2010 de la modification du système électoral, l'élection du Conseil des Etats aura lieu, cette année pour la première fois, selon le système de la représentation proportionnelle.

Nous rappelons encore que le vote électronique ne sera pas possible dans le cadre de cette élection fédérale, la Confédération souhaitant que le vote par internet soit déjà testé dans le cadre d'élections communales et cantonales avant de l'autoriser au plan fédéral.

Liste No 01 – PLR.Les Libéraux-Radicaux

Nom	Prénom	Domicile
Comte	Raphaël	2035 Corcelles
Castella	Pierre	2400 Le Locle

Liste No 02 – Parti socialiste neuchâtelois

Nom	Prénom	Domicile
Berberat	Didier	2300 La Chaux-de-Fonds
Nater	Florence	2022 Bevaix

Liste No 03 – Parti Ouvrier et Populaire - solidaritéS

Nom	Prénom	Domicile
de la Reussille	Denis	2400 Le Locle
Helle	Pascal	2000 Neuchâtel

Liste No 04 – Les Verts

Nom	Prénom	Domicile
John-Calame	Francine	2414 Le Cerneux-Péquignot
Fivaz	Fabien	2300 La Chaux-de-Fonds

Liste No 05 – Union Démocratique du Centre - UDC

Nom	Prénom	Domicile
Courvoisier	Blaise	2300 La Chaux-de-Fonds
Willener	Walter	2012 Auvernier

Liste No 06 – Parti Démocrate-Chrétien - PDC

Nom	Prénom	Domicile
Martinez	Vincent	2054 Chézard-Saint-Martin

Liste No 07 – PBD - Parti Bourgeois Démocratique Canton de Neuchâtel

Nom	Prénom	Domicile
Storrer	Pierre-Alain	2000 Neuchâtel

Le délai pour la déclaration des apparentements est fixé au **lundi 12 septembre 2011 à 17h30 au plus tard.**

Pour de plus amples renseignements :
Pascal Fontana, secrétaire général de la chancellerie d'Etat, tél. 032 889 40 03.

Neuchâtel, le 5 septembre 2011